



## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE HAMMAMET 09-12-2012 PROJET D'AMENDEMENT DES STATUTS**

**PROPOSE PAR HAMADI MASMOUDI  
PRESIDENT FRAV CENTRE SUD**

### **Introduction :**

Etablis en **1966** et amendés en **1999**, les statuts de la **FTAV** comportent plusieurs articles qui ne répondent plus aux aspirations des agences de voyages et aux exigences du **21** ème siècle.

Depuis ces deux dates, notre secteur, à l'image du pays, a vécu des bouleversements en avant et en aval et les statuts de la **FTAV** doivent être mis à jour.

Dans les propos qui suivent, nous mettons l'accent sur certaines défaillances pour sensibiliser nos adhérents à participer activement à l'élaboration finale de l'amendement.

Votre participation est très importante pour que les nouveaux statuts émanent de vous, répondent à vos aspirations et permettent de réaliser les meilleures performances dans le secteur des agences de voyages et du tourisme.

Nous invitons donc nos chers adhérents à nous communiquer leurs visions pour que nous puissions ensemble préparer une Assemblée Générale Extraordinaire durant le premier trimestre **2013**.

**FRAV Centre Sud, Rue Tahar Sfar, Immeuble Ben Amar 2ème étage, Sfax.**  
Tél : (216) 74 200 531 / Fax : (216) 74 200 536  
Email : [fravcs@topnet.tn](mailto:fravcs@topnet.tn)

### **Propos 1 :**

Les statuts définissent la **FTAV** en un syndicat professionnel c'est à dire, ils limitent son rôle à la défense des droits et intérêts des adhérents. Cette définition doit être élargie à une association professionnelle dans le secteur des agences de voyages et du tourisme. Son rôle doit contenir les aspects syndical, promotionnel et juridique du secteur.

### **Propos 2 :**

Les nouveaux statuts doivent définir dans ses premiers articles l'agence de voyages en tant qu'adhérent, ses activités, ses agréments et son identité fiscale.

### **Propos 3 :**

Le Conseil d'Administration et d'après l'expérience de plusieurs années doit être composé de 12 membres élus, pas plus, et des Présidents des **FRAV**. Ce conseil élu pour trois ans procède à la répartition des fonctions comme suit :

- ✓ 1 Président
- ✓ 1 Vice Président chargé de l'Administration
- ✓ 1 Vice Président chargé des FRAV
- ✓ 1 Vice Président chargé des foires et manifestations
- ✓ 1 Vice Président Chargé du transport
- ✓ 1 Vice Président chargé du tourisme.
- ✓ 1 Secrétaire Général
- ✓ 1 Secrétaire Général Adjoint.
- ✓ 1 Trésorier Général
- ✓ 1 Trésorier Général Adjoint.
- ✓ 2 Conseillers

- ✓ **X Présidents des FRAV**

#### **Propos 4 :**

Prévoir la création d'un conseil de discipline pour trancher entre les adhérents en cas de litige et pour mettre en valeur la déontologie au sein de la profession.

Ce conseil est présidé par le Président en exercice, de deux membres du bureau élu et de deux Présidents **FRAV**.

Les décisions du conseil de discipline ne sont définitives et effectives qu'après l'approbation du premier Conseil d'Administration par les deux tiers des membres.

#### **Propos 5 :**

A réglementer l'existence des **FRAV** en tant qu'association régionale adoptant le rôle de la **FTAV** à l'échelle régionale.

Les **FRAV** sont administrées par cinq membres élus par les agences de la région ou de la zone et ayant les fonctions suivantes :

- ✓ **1 Président membre d'office au CA de la FTAV.**
- ✓ **1 Vice Président**
- ✓ **1 Secrétaire Général**
- ✓ **1 Trésorier Général**
- ✓ **1 Conseiller chargé des Commissions**

#### **Propos 6 :**

A élargir les ressources de la **FTAV**. En plus des cotisations, subventions, sponsoring... à ajouter et " toutes autres actions commerciales".

### ***Propos 7 :***

L'absence d'une direction au sein de la **FTAV** est une défaillance de taille pour le suivi et l'application des décisions du Conseil d'Administration.  
A prévoir un directeur et des agents avec un organigramme clair et des tâches bien définies.

### **Conclusion :**

Les propos avancés ne sont qu'une première réflexion, nous attendons vos réflexions d'ici le **31-12-2012**, pensez bien à l'avenir du secteur qui est enfin de compte votre avenir, pensez bien aux nouveaux produits, pensez bien à l'e-tourisme sans oublier les intrus et la concurrence déloyale.

*Merci à vous tous*  
**Hamadi Masmoudi**